

ZONE LOGISTIQUE EXTRA-PORTUAIRE DE TIXTER



La zone logistique extra portuaire, située dans la commune de Tixter (Daïra de Ain Taghrouit, wilaya de Bordj Bou Arreridj), a été inaugurée le 22 mars 2016 et la première opération de débarquement de conteneurs sur le site a eu lieu le 4 août de la même année. Le site fonctionne avec un régime de «Port sec» restreint aux seules cargaisons conteneurisées et rattaché à un seul port, en l'occurrence le port de Béjaïa. Le site se trouve dans un bassin économique actif composé des régions de Sétif, de Bordj Bou Arreridj et de M'sila. La connexion multimodale du site permet à la fois un transport ferroviaire et routier. La disposition de tous les services de contrôles aux frontières sous forme de guichet unique facilite les opérations de transit pour les opérateurs. La régularité des expéditions, la célérité de traitement des marchandises, et les conditions de sécurisation du site sont des avantages conséquents.

Toutes les activités déployées au niveau du terminal à conteneurs du port de Béjaïa, sont reproduites quasiment à l'identique : levages opérationnels (pour réception, visite et livraison), du dépotage/empotage et de l'entreposage, ainsi que toutes les opérations connexes: scanning, pesage, emmagasinage...etc. Seule différence : dans cette zone, l'activité de transfert par voie ferroviaire et routière assure le transbordement des conteneurs pleins sous douanes. Le transport sur site par camion au profit des opérateurs, permet de leur éviter la problématique du dernier kilomètre.

En fin de l'exercice 2017, un nouveau dispositif de transfert partiel des marchandises conteneurisées a été déployé permettant aux opérateurs, avec une simple demande à leur agent maritime, le transfert de leurs marchandises vers la zone de Tixter sous la couverture et responsabilité totale de l'Entreprise Portuaire de Béjaïa. Un opérateur peut demander un éclatement de son manifeste sans recourir au transfert total du navire.

Le site de Tixter peut également servir de point de restitution du vide, pour défaire les réceptionnaires de ces obligations, et réduire largement ce genre de surcoûts. Il est entendu que des conventions avec des armateurs sont nécessaires pour faire valoir ce type de dispositif.

CARACTÉRISTIQUES

SUPERFICIE DU TERMINAL À CONTENEURS : 92 700 m² avec une capacité spatiale de 6 900 EVP ;

SURFACE PAR ZONE :

ZONE D'ENTREPOSAGE DU PLEIN :

- Surface : 71 424 m² ;
- Capacité spéciale : 4 000 EVP.

ZONE D'ENTREPOSAGE DU VIDE :

- Surface : 12 000 m² ;
- Capacité spéciale : 1 800 EVP.

ZONE VISITE :

- Surface : 3 276 m² ;
- Avec préau métallique de 70 m² ;
- Capacité spéciale : 100 EVP.

Zone de scanning :

- Abris métallique de 195 m².

Terminal reeffer :

- Nombre de prises : 24.

TERMINAL FERROVIAIRE :

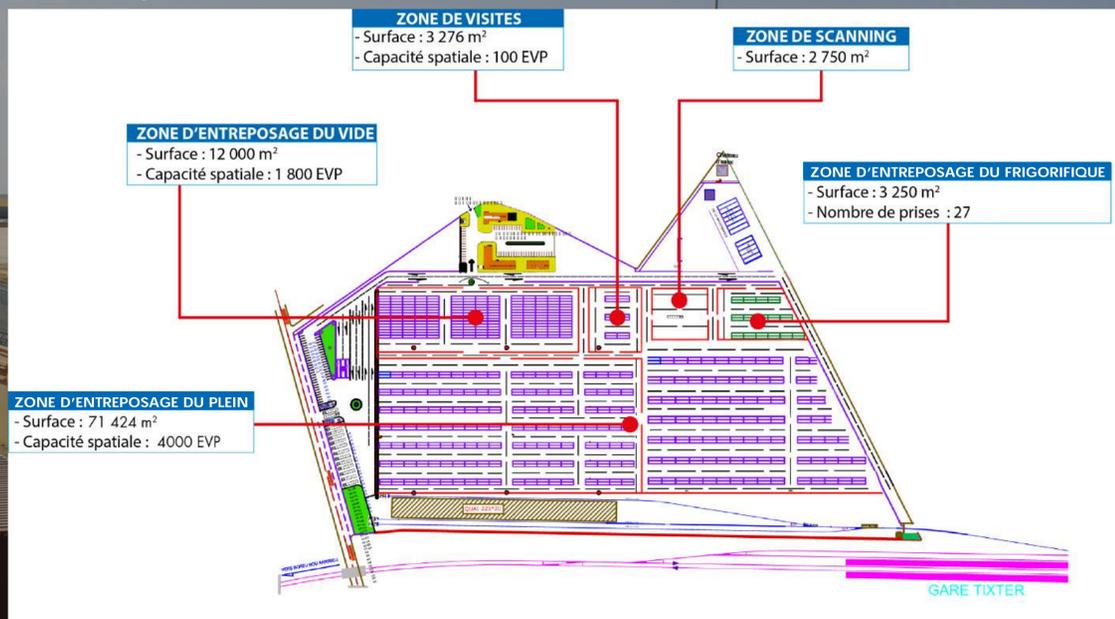
- Embranchement particulier avec 02 voies de service d'un linéaire de 250 ml chacune.

ZONE PESAGE :

- Nombre de ponts bascules : 02.

INSTALLATIONS :

- Hangar logistique (1^{er}) : 870 m² ;
- Hangar logistique (2^{ème}) : 500 m².
- Guichet unique avec tous les services de contrôle aux frontières, DCP, Direction de l'agriculture (Services phytosanitaire et vétérinaire) et douanes, doté d'une ligne SIGAD ;
- Réfectoire d'une surface de 335 m².



Votre confiance, pour de meilleures performances